

9 octobre 1989 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée au journal vénézuélien "El Nacional" le lundi 9 octobre 1989, sur les relations avec l'Amérique latine et la position française sur le rééchelonnement de la dette des pays à revenu intermédiaire.

QUESTION.- Quels sont les objectifs de votre visite au Venezuela ?

- LE PRÉSIDENT.- Je suis particulièrement heureux de répondre à l'invitation du Président Carlos Andres Perez que je connais de longue date et que j'ai eu le plaisir d'accueillir en juillet de cette année, lors de la célébration du Bicentenaire de la Révolution française.

- La visite que je vais faire dans quelques jours au Venezuela témoigne de l'excellence des relations entre nos deux pays et nos deux peuples. J'en attends un nouvel élan dans tous les domaines, qu'il s'agisse de nos échanges culturels, de notre coopération scientifique et technique ou de nos relations économiques et commerciales.

- Les entretiens que j'aurai avec le Président Perez porteront évidemment sur des questions dont vous ressentez sur ce continent toute l'acuité, l'endettement, la lutte contre la drogue, les conflits d'Amérique centrale. Mais nous évoquerons aussi les problèmes comme le désarmement et la protection de l'environnement qui conditionnent l'équilibre de l'humanité.

- Me trouver, cette année du Bicentenaire de la Révolution française, au pays de Bolivar et Miranda, est particulièrement bienvenu, puisque le Venezuela a été profondément imprégné par les idéaux révolutionnaires et puisque l'un de ses fils, Francisco de Miranda, a tenu un rôle éminent sur les champs de bataille où se jouait le sort de cette Révolution.

QUESTION.- La France a annulé la dette des pays les moins avancés d'Afrique, comment peut-elle aider les pays intermédiaires à honorer leurs engagements ?

- LE PRÉSIDENT.- Les concours de la France au financement des pays à revenus intermédiaires prennent des formes très diverses : l'apport de nouveaux crédits, le report et l'étalement d'échéances portant sur d'anciens crédits, l'apport de ressources aux institutions multilatérales qui concourent également au financement de ces pays.

- A ces concours "traditionnels", il convient d'ajouter un soutien nouveau : le soutien aux opérations conduisant à une réduction de l'encours ou du service de la dette due aux banques.

- J'ai proposé, le 29 septembre 1988, devant l'Assemblée générale des Nations unies, la création d'un fonds alimenté par une allocation de DTS et destiné à garantir certains paiements aux banques qui accepteraient de transformer tout ou partie de leurs créances sur les pays en développement en instruments financiers ou en actifs dans des conditions permettant une réduction significative de l'encours ou du service de la dette.

- La France a ainsi été le premier pays à envisager un mécanisme concret s'adressant particulièrement aux pays à revenus intermédiaires. Cette proposition était particulièrement novatrice car elle visait pour la première fois la dette bancaire. Elle n'a pas été adoptée en tant que telle. Mais elle en a inspiré d'autres, japonaise et américaine, le Plan Brady. Un consensus a pu se réaliser pour la mise en place, sous l'égide du FMI et de la Banque mondiale, de mécanismes de soutien publics, visant à favoriser la réduction de la dette bancaire due par les

pays qui mènent des programmes d'ajustement internationalement approuvés.

- Ces principes ont été consacrés lors du Sommet de l'Arche à Paris du 14 au 16 juillet. La France s'efforce aujourd'hui d'en favoriser la mise en oeuvre la plus rapide et la plus efficace possible. Deux pays en ont d'ores et déjà bénéficié : le Mexique et les Philippines. D'autres suivront, au premier rang desquels, je le souhaite, le Venezuela.\

QUESTION.- L'Amérique latine n'est pas une priorité de la politique étrangère française ni des pays membres de la CEE. Les Arabes retiennent plus d'attention. Cependant l'Amérique latine est devenue une poudrière (Groupes de guerrilleros, trafiquants de drogue, dette, corruption administrative, sous-développement).

- A vos yeux quel est l'avenir des relations France - Amérique latine compte tenu de notre origine culturelle et des ressources du continent ?

- LE PRESIDENT.- Je ne dirais pas les choses ainsi. J'ai au contraire le sentiment que depuis quelques temps, le dialogue entre l'Europe et l'Amérique latine, à laquelle nous sommes historiquement et culturellement liés, a fait des progrès considérables. Il en est de multiples exemples. Depuis la première conférence de San José en 1984, la Communauté, les cinq pays centraméricains et les quatre pays membres du Groupe de Contadora ont pris l'habitude de se rencontrer chaque année et de travailler ensemble.

- Il y a quelques jours, les ministres des affaires étrangères des Douze ont rencontré à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies leurs homologues du groupe des Huit, pour parler du dialogue Nord Sud, de la dette, de la drogue, de l'environnement. C'était la seconde rencontre en un an.

- Vous savez aussi que depuis 1983, un accord de coopération économique lie la CEE et les pays membres du Pacte andin.

- J'ai la conviction que le retour de la démocratie dans la plupart des pays latino-américains et la relance des mouvements d'intégration dans la région ont facilité le développement des contacts entre ces deux ensembles régionaux. C'est en tous cas un des axes importants de la politique extérieure de la Communauté européenne.\

QUESTION.- Que pensez-vous faire, individuellement et au sein de la CEE pour aider la Pologne et la Hongrie dans leur processus de démocratisation ?

- LE PRESIDENT.- Ce qui se passe en Pologne et en Hongrie est très important pour l'avenir de l'Europe. Chacun en est conscient, la vitalité démocratique de la Pologne s'affirmera d'autant plus qu'elle pourra sortir de la terrible crise économique et financière qu'elle connaît, et cela vaut pour la Hongrie également.

- Au cours de mon voyage en Pologne, du 14 au 16 juin dernier, j'ai annoncé plusieurs mesures financières qui portent essentiellement sur le règlement de la dette polonaise, dont l'encours s'élève à 40 milliards de dollars. Un accord portant sur le rééchelonnement de plus de 7,5 milliards de francs de crédits a été signé. La France continuera de plaider au sein du Club de Paris pour une restructuration complète de la dette publique en Pologne. Quant à la dette privée, la France considère que la Pologne devrait avoir vocation à bénéficier des mécanismes de réduction de la dette ou du service de la dette bancaire, que les pays les plus industrialisés, réunis à Paris au Sommet de l'Arche en juillet dernier, ont décidé d'appliquer aux pays à revenu intermédiaire.

- La France, la première, a pris l'initiative en juin dernier de mettre à la disposition de la Pologne des crédits nouveaux : 150 millions de francs de crédits à court terme, immédiatement disponibles, et 500 millions de francs de crédits à moyen terme destinés à financer des projets industriels. Nous souhaitons que la Banque européenne d'investissement accepte d'attribuer des prêts exceptionnels au gouvernement polonais.

- Nous avons également proposé au gouvernement polonais d'envoyer des experts français de haut niveau afin d'aider à la reconstruction et au redémarrage de l'économie.

- En Hongrie, nous avons, dès 1988, mis en place des structures de coopération dans le domaine de la formation des cadres bancaires et de gestion et nous entendons poursuivre dans cette voie.

- Les actions nationales doivent être relayées par un effort communautaire particulier. La Commission des Communautés a obtenu en effet confirmation des deux participants au Sommet de

Commission des Communautés s'est vu en effet contraindre par les pays participant au Sommet de l'Arche que j'évoquais plus haut, la coordination des initiatives de tous les pays qui souhaitent oeuvrer en faveur du renouveau de la Pologne et de la Hongrie. Un groupe d'experts de vingt-quatre pays s'est formé à cet effet et a tenu sa deuxième réunion le 26 septembre à Bruxelles. L'idée d'un effort financier commun aux vingt-quatre pays a été adoptée lors de cette réunion (accès au marché communautaire, formation, environnement, promotion des investissements).

- En ce qui concerne l'aide alimentaire à la Pologne, la Commission a pris des mesures d'urgence et a décidé d'envoyer 500000 tonnes de blé, 300000 tonnes de céréales, 10000 tonnes de viande bovine, etc.. Les premières livraisons ont commencé et s'achèveront dans les prochaines semaines.

- Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a signé le 19 septembre à Varsovie, au nom des Douze, l'accord commercial CEE - Pologne dont l'objet est notamment la suppression progressive de restrictions quantitatives imposées aux exportations polonaises vers la CEE.\

QUESTION.- Quels sont les nouveaux axes de la coopération franco-soviétique ? Croyez-vous que le succès de M. Gorbatchev dépend dans une certaine mesure du rôle que jouera l'Europe occidentale ?

- L'Europe de l'Atlantique à l'Oural est-elle possible ?

- LE PRESIDENT.- Le Président du Soviet Suprême d'URSS Mikhail Gorbatchev, a effectué en France une visite d'Etat au début du mois de juillet de cette année qui a été très importante, d'abord, bien entendu, pour le développement de la coopération entre les deux pays. Plus d'une vingtaine d'accords ont été signés, dans de multiples domaines : économie - espace - télévision à haute définition - échanges de jeunes - ouverture de centres culturels et j'en passe. Tout ceci constitue un ensemble substantiel.

- Avec M. Gorbatchev, nous avons également parlé des réformes en cours dans son pays. Réformes ambitieuses, courageuses, dont on ne peut que souhaiter le succès s'il renforce la coopération pacifique entre l'URSS et le reste du monde, comme cela a déjà commencé.

- La coupure de l'Europe, séquelle de la deuxième guerre mondiale, n'est pas une fatalité. Tout ce qui peut faciliter le dialogue, les échanges de toutes natures entre les pays européens est à encourager. Des progrès incontestables ont été accomplis dans cette voie au cours des dernières années.

- Nous sommes prêts à aller plus vite et plus loin.\

QUESTION.- Un nouvel élargissement de la CEE vous paraît-il possible ?

- LE PRESIDENT.- La Communauté économique européenne reste ouverte à de nouvelles adhésions. La construction européenne ne se limite pas à ce qui existe aujourd'hui. Mais il nous faut d'abord mettre en oeuvre l'acte unique et le grand marché européen entre les douze membres actuels de la Communauté avant d'envisager un nouvel élargissement.\

QUESTION.- La France a démontré qu'elle était concernée par la crise libanaise (aide humanitaire - bons offices) mais la situation semble bloquée. Quelle pourrait être la solution du problème libanais ?

- LE PRESIDENT.- Devant la tragédie libanaise, qui prenait ces derniers mois un tour encore plus inquiétant, la France s'est efforcée de relancer l'action diplomatique, de convaincre tous ceux qui ont un rôle à jouer au Proche-Orient, de travailler pour la paix. Le Conseil de Sécurité s'est prononcé. Le Comité tripartite de la Ligue arabe a accepté de reprendre ses travaux et sa mission de paix. Son appel au cessez-le-feu a été entendu. C'est un premier pas dans la bonne direction. La question libanaise est extrêmement complexe. On ne peut espérer la régler du jour au lendemain. Ce qu'il faut, c'est que le cessez-le-feu soit consolidé, que des réformes constitutionnelles soient discutées, qu'un Président soit élu, que s'engage, autrement dit, un processus de réconciliation, clé d'une paix durable.\